AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

****

N° 87.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
En exercice : 29
Qui ont pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0

Date de la convocation : 8 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le quinze octobre à dix neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. CHALLET. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mmes OVADIA. PONS. MM. RAFAZINE. THOMAS. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY.
Pouvoirs : M. BECHENY à Mme ARMENGAUD. Mme CLAIREFOND à M. DUBLIN. M. MANERO à M. FERRARI. M. TALBOT à M. MUSARD. Mme VIGNE à Mme BALAGUE.
Absents excusés : M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CLAIREFOND. MM. MANERO. TALBOT. Mme VIGNE.
Secrétaire de séance : M. TOURNIER Nicolas.

Objet de la délibération : MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CRECHE DE 20 PLACES EXTENSIBLE A 30 PLACES : AVENANTS N°4

Exposé :

Par délibération n°130.2019 en date du 11 décembre 2019, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à la construction d'une crèche de 20 places extensible à 30 places avec l'entreprise SLB pour le lot n°1 « Gros œuvre-VRD-Clôtures-Espaces verts » pour un montant de 241 774.28 € HT, et l'entreprise MODULEM pour le lot n°2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état » pour un montant de 775 580.29 € HT.

Afin de prendre en compte les modifications de certaines caractéristiques techniques du projet, le montant des marchés a été réajusté par avenant n°1, en date du 25 mai 2020, et par avenant n°3, en date des 5 et 7 août 2020, à hauteur de 263 082.79 € HT pour le lot n°1 et 724 778.20 € HT pour le lot n°2.

Afin de poursuivre le chantier, certains ajustements s'avèrent nécessaires. Dans le cadre du lot n°1, à la demande du maitre d'ouvrage, des modifications ont été demandées en matière de clôture, terrasse, arrosage, espaces verts, alimentation en eau, alimentation par puisage entrainant une plus value pour le lot n°1 « Gros œuvre-VRD-Clôtures-Espaces verts » de 9 306.84 € HT.

Parallèlement, dans le cadre du lot n°2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état », la maitrise d'ouvrage a demandé la modification du revêtement de sol initialement prévu, ce qui représente une moins value de 504 € HT.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu la délibération n°130.2019 en date du 11 décembre 2019 attribuant le marché n°2019.15 relatif à la construction d'une crèche de vingt places extensible à trente places,
Vu la décision n°14.2020 en date du 20 mai 2020 autorisant la signature des avenants n°1,
Vu l'avenant n°1 en plus value en date du 25 mai 2020 pour le lot n°1 « Gros œuvre-VRD-Clôtures-Espaces verts »,
Vu l'avenant n°1 en moins value en date du 25 mai 2020 pour le lot n°2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état »,
Vu la délibération n°63.2020 en date du 30 juin 2020 autorisant la signature des avenants n°2,
Vu les avenants n°2 en date du 7 juillet 2020 prolongeant les délais d'exécution du marché au 13 novembre 2020,
Vu la délibération n°67.2020 en date du 10 juillet 2020 autorisant la signature des avenants n°3,
Vu l'avenant n°3 en plus value en date du 7 août 2020 pour le lot n°1 « Gros œuvre-VRD-Clôtures-Espaces verts »,
Vu l'avenant n°3 en plus value en date du 5 août 2020 pour le lot n°2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état »,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Adjoint au maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°4 avec l'entreprise SLB pour le lot n°1 « Gros œuvre-VRD-Clôtures-Espaces verts » pour un montant en plus value de 9 306.84 € hors taxes (HT) portant le montant total du lot n°1 à 272 389.63 € HT.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant n°4 avec l'entreprise MODULEM pour le lot n°2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état » pour un montant en moins value de 504 € hors taxes (HT) portant le montant total du lot n°2 à 724 274.20 € HT.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20201015-15102020_87-DE
Reçu le 20/10/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
20/10/2020

AUCAMVILLE